



**HAL**  
open science

## **Bertillonnage : savoirs, technologies, pratiques et diffusion internationale de l'identification judiciaire**

Pierre Piazza

► **To cite this version:**

Pierre Piazza. Bertillonnage : savoirs, technologies, pratiques et diffusion internationale de l'identification judiciaire. Criminocorpus, revue hypermédia. Histoire de la justice, des crimes et des peines, 2011, 5, <http://criminocorpus.revues.org/347>. <hal-00738341>

**HAL Id: hal-00738341**

**<https://hal.science/hal-00738341v1>**

Submitted on 4 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Criminocorpus, revue hypermédia

Histoire de la justice, des crimes et des peines

Bertillon, bertillonnage et polices d'identification

Présentation du dossier

---

## Bertillonnage : savoirs, technologies, pratiques et diffusion internationale de l'identification judiciaire

PIERRE PIAZZA

---

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : Bertillon (Alphonse), anthropométrie, Appert (Eugène), Faurot (Joseph A.), Pottecher (Victor Joseph), Vucetich (Juan), fichage, photographie métrique

**Keywords** : Bertillon (Alphonse), Appert (Eugène), Faurot (Joseph A.), Pottecher (Victor Joseph), Vucetich (Juan), police file, anthropometry, forensic photography

**Géographique** : Guyane, Argentine, Uruguay, Brésil, Indochine, New-York, Saïgon, France

**Chronologique** : Troisième République (1870-1939), Seconde Guerre mondiale (1939-1945), Quatrième République (1946-1958)

---

### *Texte intégral*



[Afficher l'image](#)

- 1 Lors de la mise en ligne de la première version du Projet Bertillon et l'identification des personnes, 1880-1914 sur Criminocorpus en mars 2010, un appel à contributions

avait été lancé en vue d'approfondir l'étude du Bertillonage et des différents enjeux qui s'y rattachent à travers la publication d'articles scientifiques inédits. Trois thématiques à explorer avaient alors été privilégiées : la diffusion internationale de l'identification judiciaire ; les réseaux de savoir et les technologies d'identification ; les pratiques de l'identification. Les articles sélectionnés et ici proposés livrent, chacun à leur manière, de précieuses connaissances et analyses sur ces dimensions essentielles. Les trois premiers s'intéressent aux enjeux relatifs aux usages de la photographie comme instrument employé par Alphonse Bertillon à des fins d'identification policière. Les quatre articles suivants portent plus spécifiquement sur la réception, l'application, la diffusion et l'adaptation des techniques d'identification promues par Bertillon dans les colonies françaises (Guyane et Indochine) et à l'étranger (Amérique du Sud et New-York).

## La diffusion internationale de l'identification judiciaire

- 2 Initialement appliqué à la Préfecture de police de Paris, le Bertillonage s'étend rapidement dans les colonies françaises. Il est aussi perçu dans beaucoup de pays à travers le monde comme un véritable outil de progrès par nombre d'acteurs appartenant notamment à diverses institutions policières ou spécialistes de l'anthropologie criminelle. Par leurs discours et initiatives, ces acteurs contribuent à favoriser son acceptation et sa mise en pratique progressive, comme par exemple au sein de la police de Buenos Aires qui se dote, en 1889, d'un Service anthropométrique. Toutefois, ce processus ne s'opère pas sans heurts car la méthode d'identification anthropométrique a aussi ses détracteurs (notamment les détectives New-Yorkais qui sont, à l'origine, soucieux d'assurer la défense de leurs propres pratiques professionnelles) ou suscite l'hostilité d'importants segments des sociétés qui en dénoncent les abus (les récriminations formulées par les puissantes congrégations chinoises en Indochine sont récurrentes et particulièrement virulentes). Ces phénomènes expliquent pourquoi elle fait souvent l'objet d'une multitude d'aménagements d'ordre technique. Sa diffusion internationale est donc à l'origine de polémiques, de conflits et de négociations. Elle fait naître des stratégies de contournement et d'adaptation tant de la part d'individus qui la subissent (par exemple les récidivistes désireux d'échapper au bagne en Guyane) que de ceux qui l'appliquent (Juan Vucetich décide volontairement, au sein du service d'anthropométrie judiciaire de La Plata qu'il dirige, de ne relever que la taille des individus et leurs marques particulières). Elle s'opère enfin afin de répondre à des finalités différentes selon les contextes et les périodes (identifier les récidivistes, moderniser la police, contrôler l'immigration, etc.). Autant de facteurs qui permettent de mieux comprendre les modalités et les cheminements variés empruntés par l'expansion internationale du bertillonage ainsi que le rôle singulier pouvant localement lui être dévolu en matière de contrôle et de surveillance des populations.

## Les réseaux de savoir et les technologies d'identification

- 3 L'influence de Bertillon en matière de rationalisation et de perfectionnement des technologies d'identification utilisées par la police apparaît primordiale. C'est tout particulièrement le cas en ce qui concerne la photographie. S'il est possible de montrer qu'à bien des égards Bertillon invente véritablement « l'identité

photographiée », il convient tout de même de nuancer l'importance du portrait signalétique dans son dispositif d'identification car il ne constitue aucunement un moyen de preuve irréfutable. La prudence s'impose également dans l'analyse des précédents photographiques dont Bertillon aurait pu directement s'inspirer : ses inventions ne s'inscrivent pas forcément dans une filiation directe avec les pratiques de certains photographes qui ont œuvré à la diffusion de portraits normalisés ayant pu être mobilisés à des fins répressives. Finalement l'apport majeur de Bertillon dans l'identification policière par la photographie renvoie peut-être à l'une des dimensions les moins connues et pourtant essentielle de son activité à la Préfecture de police de Paris : la façon dont il a significativement participé à définir, codifier et mettre en place par l'image un système « scientifique » visant à topographier les scènes de crime. Plus généralement, parallèlement aux technologies modernes d'identification des personnes mises au point par Bertillon émergent, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres technologies auxquels il est indispensable d'être attentif. Ainsi, la promotion d'un nouveau savoir sur le classement des empreintes digitales est assuré dans le monde entier par un réseau complexe de savants, d'inventeurs et d'experts issus d'horizons divers : Joseph A. Faurot aux États-Unis, Juan Vucetich en Amérique du Sud, Victor Joseph Pottecher en Indochine, etc. C'est un véritable champ scientifique de spécialistes de l'identification qui prend alors forme. Animé par différentes formes de débats, d'échanges de savoirs et de savoir-faire (Faurot effectue un séjour à Londres pour étudier l'usage des empreintes par Scotland Yard, Pottecher s'inspire des expériences dactyloscopiques au Bengale, etc.), de compétitions et d'antagonismes, il est à l'origine d'une multitude de projets et d'expériences modifiant en profondeur les pratiques étatiques de fichage ainsi que les modalités de communication et de partage de données personnelles entre les pays (un tel système d'échanges tend d'ailleurs à se consolider entre les polices sud-américaines à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle).

## Les pratiques de l'identification

- 4 La mise en pratique du Bertillonage est assurée dans plusieurs parties du monde par une pluralité d'institutions (« Atelier anthropométrique », « Service d'identification anthropométrique », « Bureau d'identification criminelle », « Bureau de l'identification judiciaire », etc. ) généralement rattachées aux services de la police, de la justice ou de l'immigration. Les cas ici analysés révèlent parfois quelques négligences organisationnelles qui, au sein de certaines de ces institutions (comme dans le système pénitentiaire guyanais), entravent leur action. Néanmoins, la plupart d'entre elles semblent avoir conscience de la nécessité de se référer aux préceptes de Bertillon afin de pouvoir fonctionner efficacement. Ce dernier s'ingénie d'ailleurs à tout mettre en œuvre pour que ses instructions soient fidèlement respectées et appliquées. Ainsi, il vérifie personnellement le matériel qui sera utilisé dans le cadre du service central d'identification de Saïgon ou bien propose à Vucetich de lui faire traduire gratuitement son ouvrage *Instructions Signalétiques* pour favoriser en Argentine l'inculcation à ses agents du nouveau savoir qu'il a développé. La transmission de connaissances spécialisées en matière d'identification devient donc un enjeu crucial qui passe par différentes initiatives : formation des fonctionnaires assurée par les responsables des services d'identification ou bien encore création de structures *ad hoc* comme par exemple « L' école des détectives » à New-York. C'est une condition indispensable à la mise en œuvre de pratiques d'identification appliquées de manière rigoureuse, régulière et répétitive selon des procédures méthodiquement définies à des catégories d'individus très diverses et étendues. C'est ce que montre l'étude de l'activité quotidienne de plusieurs services qui se caractérise par un « rendement » impressionnant. Elle favorise ainsi la pénétration de logiques

étatiques de contrôle au sein des sociétés, l'intériorisation par les individus de codes inédits de l'identité prenant le corps pour cible et l'avènement de nouvelles représentations dont fait l'objet l'institution policière.

- 5 Stéphanie Sotteau Soualle questionne tout d'abord l'influence des pratiques photographiques d'Eugène Appert (1831-1890) sur le développement de la photographie judiciaire par Bertillon à la Préfecture de police de Paris à partir des années 1880. Certes, en rompant avec la tradition du portrait d'atelier, beaucoup des clichés élaborés par Appert se rapprochent de ceux que Bertillon produira ultérieurement. Toutefois, ils sont initialement réalisés, lors de la fin du Second Empire, à des fins de valorisation de certains membres de la classe politique dans la presse et « sans arrière-pensée judiciaire ». Par la suite, Appert photographiera aussi, avec l'accord de la Justice, les membres de l'Internationale emprisonnés, mais l'auteur explique combien cette pratique répond alors surtout à des logiques sous-tendues par des impératifs commerciaux et du photoreportage. Enfin, si en raison de leurs caractéristiques (normalisation, aspect « dépouillé », etc.), les portraits des communards élaborés par Appert en 1871 ont pu directement servir des objectifs policiers d'identification, de contrôle et de surveillance, ce photographe n'a certainement pas prémédité les utilisations qui pourraient être ainsi faites de ses clichés dont la forme résulte avant tout des circonstances particulières ayant conditionné *in situ* leur confection.
- 6 Approfondissant les réflexions engagées dans l'article précédent sur les recours policiers à la photographie en tant qu'outil d'identification, Stéphanie Solinas explique qu'un des principaux apports de Bertillon en la matière est d'avoir entrepris de donner objectivement à voir l'unicité de l'identité de chaque individu à travers la mise en évidence d'indices corporels qui lui sont propres. Un tel processus d'objectivation ne peut cependant pas résulter de la seule exactitude des clichés réalisés, il nécessite de la part de Bertillon l'élaboration d'un corpus de règles et de méthodes strictement codifiées ayant pour finalité d'orienter l'interprétation des images afin de leur conférer des apparences d'objectivité. Ces contraintes lui font vite prendre conscience des limites de l'exploitation de ce médium dans son dispositif d'identification. Pour autant, par ses inventions ayant mis en lumière la capacité de la photographie à individualiser et à désigner chacun, Bertillon a joué un rôle décisif dans son essor comme modalité privilégiée de mise en œuvre du pouvoir moderne dans nos sociétés.
- 7 Enfin, l'article de Teresa Castro est consacré à une dimension généralement ignorée des innovations bertillonniennes ayant contribué à transformer radicalement la manière dont les procédés photographiques étaient jusqu'alors employés par les forces de l'ordre : celle relative à la photographie métrique destinée à documenter les scènes de crimes. Pour résoudre rationnellement les affaires de meurtres et permettre de retrouver plus efficacement leurs auteurs, Bertillon entreprend d'analyser avec rigueur tous les indices (objets, corps, etc.), de comprendre précisément la spatialité du drame et de restituer minutieusement les actions accomplies par les protagonistes. Cette véritable volonté topographique passe par la conception et l'emploi d'un appareillage photographique sophistiqué qui facilite l'obtention d'informations exactes, mesurables, quantifiables, volumétriques, cartographiques, etc. L'auteur explique de manière détaillée comment la démarche scientifique de Bertillon instrumentalise ici le voir en vue d'un savoir et ambitionne de donner à la police un accès tangible au réel.
- 8 En France, comme le rappelle Jean-Lucien Sanchez, la loi du 27 mai 1885 sur la relégation implique pour nombre de récidivistes l'internement en Guyane. Frappés par la sévérité d'une telle mesure, certains d'entre eux entreprennent, sur le territoire métropolitain, d'y échapper en développant quantité de stratégies d'usurpation d'identité qui sont généralement déjouées grâce aux informations anthropométriques conservées par le service anthropométrique de la Préfecture de police de Paris.

Toutefois, en Guyane, malgré la mise en place d'ateliers anthropométriques dans les principaux pénitenciers (Saint-Jean du Maroni et Saint-Laurent du Maroni), l'identification précise des relégués s'avère beaucoup plus problématique, comme en atteste spécifiquement le cas de ceux qui s'évadent et se réfugient en Guyane anglaise. L'auteur se penche sur les principales raisons d'un tel phénomène, notamment les insuffisances organisationnelles des services pénitentiaires et le rôle joué par les magistrats anglais souvent hostiles au régime du bague colonial français.

- 9 Ilsen About souligne qu'en Indochine les enjeux auxquels renvoient les applications du bertillonage revêtent une toute autre nature. En 1897, l'institution à Saïgon d'un service d'identification anthropométrique s'inscrit prioritairement dans une perspective de sécurisation de la colonie et de régulation de l'immigration chinoise. Néanmoins, le fort mouvement de contestation que son activité fait rapidement naître, en particulier parmi les congrégations, va être à l'origine d'une transformation incessante de ses pratiques qui débouche *in fine* sur la mise en œuvre d'un système d'identification totalement original. Malgré ces mutations permanentes, la police d'identification en Indochine poursuit cependant sans cesse une dynamique de généralisation qui affecte de larges catégories de la population et la diversité des instruments d'identification élaborés sert directement à la mise en forme concrète de principes de catégorisation sur lesquels s'appuie le fonctionnement du régime hiérarchisé de la société coloniale.
- 10 En Amérique du Sud, la méthode anthropométrique suscite très tôt l'engouement des pouvoirs publics qui sont de plus en plus confrontés à la problématique de la modernisation des méthodes policières d'identification et de contrôle des personnes du fait notamment de l'immigration massive d'origine européenne, de la croissance démographique ou encore du phénomène d'expansion des villes. Diego Galeano et Mercedes Ferrari montrent pourtant qu'en Argentine, en Uruguay et au Brésil, sa mise en œuvre n'emprunte pas les mêmes voies institutionnelles et rythmes. Ces différences peuvent s'expliquer par le rôle joué par les élites dirigeantes dans le processus de modernisation des États. Elles renvoient aussi surtout à celui tenu par certains acteurs clefs de l'univers policier qui ont pu, par conviction ou stratégie, avoir ou pas un intérêt à appliquer à la lettre les procédés mis au point par Bertillon. Dès lors, le conflit qui prend forme entre le Bertillonage et l'identification dactyloscopique que promeut activement Juan Vucetich apparaît ici déterminant pour comprendre la configuration singulière des pratiques d'identification se dessinant alors dans cette zone du monde.
- 11 L'acceptation et la diffusion du bertillonage au sein de la police new-yorkaise font aussi l'objet d'adaptations locales spécifiques qui, comme le précise Yann Philippe, sont liées à des conflits et des enjeux de pouvoir inhérents aux particularités organisationnelles des forces de l'ordre dans cette ville (la coupure entre dirigeants civils et policiers professionnels). Un peu plus tard, la dactyloscopie ne sera d'ailleurs pas à l'origine d'antagonismes aussi exacerbés. Au-delà des polémiques originelles, l'auteur constate néanmoins que Bertillon occupe une place centrale dans l'avènement d'une figure de l'expert que contribue à façonner la presse et la police elle-même. Figure héroïque qui participe à transformer radicalement l'image du policier new-yorkais : d'homme ordinaire, il se transmue en être disposant de pouvoirs quasi-surnaturels que lui confère désormais la supériorité de son savoir scientifique.

---

### ***Pour citer cet article***

#### *Référence électronique*

Pierre Piazza, « Bertillonage : savoirs, technologies, pratiques et diffusion internationale de l'identification judiciaire », *Criminocorpus, revue hypermédia* [En ligne], Bertillon, bertillonage et polices d'identification, Présentation du dossier, mis en ligne le 18 avril 2011, consulté le 04 octobre 2012. URL : <http://criminocorpus.revues.org/347>

---

## ***Auteur***

### **Pierre Piazza**

Pierre Piazza est maître de conférences en Science politique à l'Université de Cergy-Pontoise, membre du CESDIP et du LEJEP. Ses travaux de nature socio-historique portent principalement sur les dispositifs étatiques d'identification des individus et leurs enjeux. Il a publié de nombreux ouvrages et articles sur le bertillonnage, la dactyloscopie, l'encartement et la biométrie.

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés